

SAS PORT VAUBAN 21



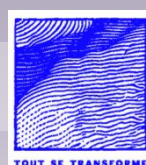
Port Vauban - Antibes

**Renaturation de la zone NATURA 2000 au
pied du Fort Carré**

Annexe 3 : Plans de situation et sites protégés



AAPP /
ATELIER D'ARCHITECTURE
PHILIPPE PROST



novembre 2024

Table des matières

Table des matières	2
Liste des figures	2
1. Localisation	3
2. Plan de situation au 1/25 000	4
3. Situation par rapport aux sites Natura 2000	4
4. Situation par rapport aux Znieff.....	5
5. Site classé.....	6
6. Sites inscrits	7
7. Site patrimonial remarquable et monument historique.....	8
8. Périmètres d'importance internationale.....	10

Liste des figures

Figure 1: Port Vauban - Antibes.....	3
Figure 2: Plan de situation (échelle 1/25000e).....	4
Figure 3: Localisation du projet par rapport au site Natura 2000.....	4
Figure 4: Localisation du projet par rapport aux Znieff	5
Figure 5: Localisation du projet par rapport au site classé	6
Figure 6: Localisation du projet par rapport aux sites inscrits.....	7
Figure 7: Localisation du projet par rapport aux monuments historiques.....	8
Figure 8: Localisation du projet par rapport au site patrimonial remarquable	9
Figure 9: Sanctuaire Pelagos	10

1. Localisation



Figure 1: Port Vauban - Antibes

2. Plan de situation au 1/25 000

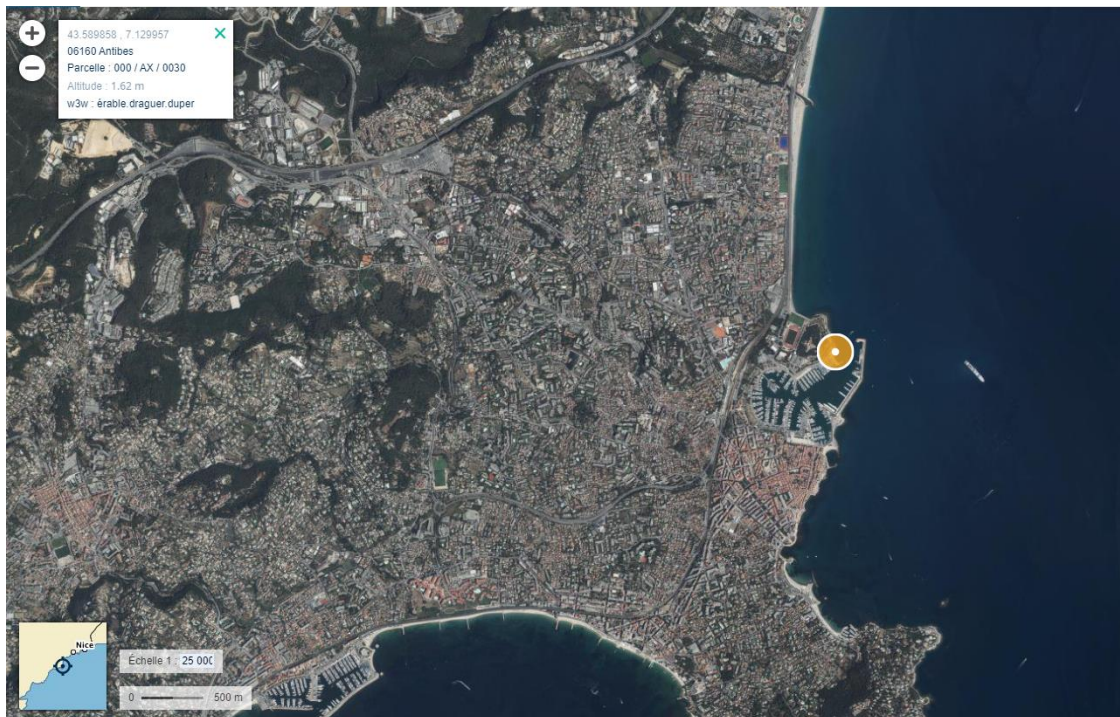


Figure 2: Plan de situation (échelle 1/25000e)

3. Situation par rapport aux sites Natura 2000

Le projet se situe au sein du site Baie et Cap d'Antibes - île de Lérins FR9301573 (directive Habitats).

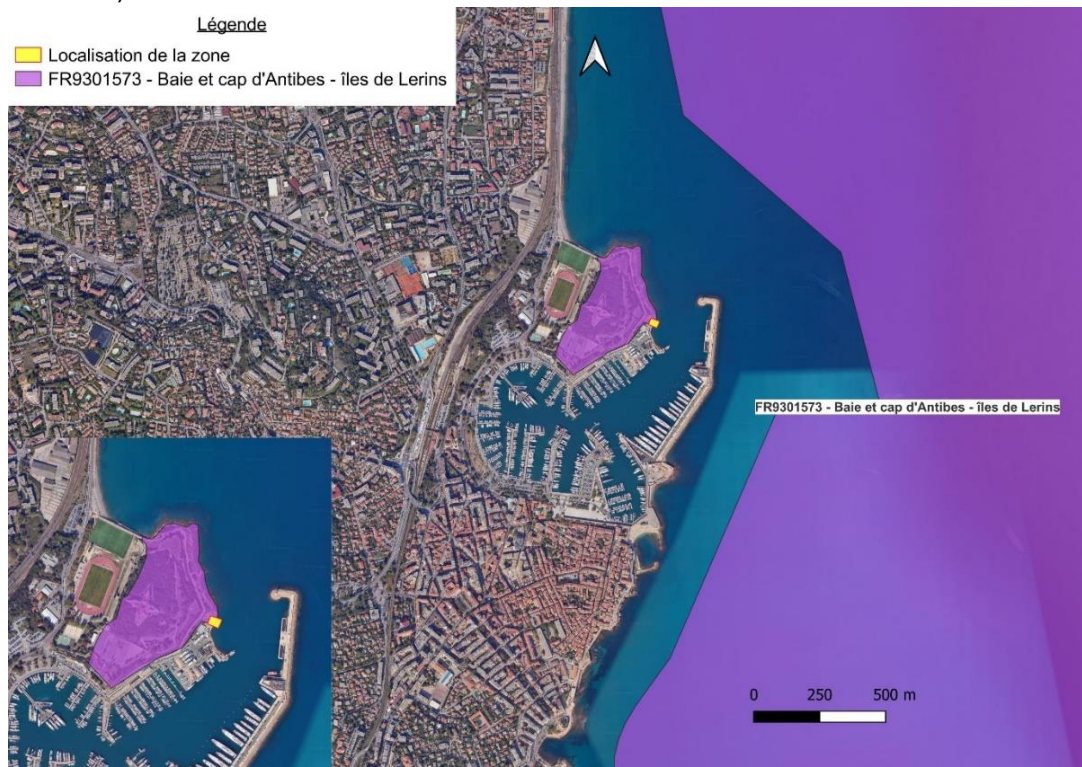


Figure 3: Localisation du projet par rapport au site Natura 2000

4. Situation par rapport aux Znieff

Le projet se situe à moins de 30 mètres de la ZNIEFF terrestre de type 2 "Fort Carré" (930020164) et à 2 kilomètres de la ZNIEFF marine de type 2 "Du Cap d'Antibes à la Pointe Bacon".



Figure 4: Localisation du projet par rapport aux Znieff

5. Site classé

La zone du projet se situe à 1,9 km du site classé « 93C06033 - Domaine Public Maritime constituant la côte du cap d'Antibes».



Figure 5: Localisation du projet par rapport au site classé

6. Sites inscrits

Le projet est situé dans le site inscrit de la Bande côtière de Nice à Théoule et à moins de 70 mètres du site inscrit Partie de la vieille ville d'Antibes, port et anse St-Roch.



Figure 6: Localisation du projet par rapport aux sites inscrits

7. Site patrimonial remarquable et monument historique

La zone du projet est localisée à moins de 50 m du monument historique le "Fort Carré ". Il appartient également au site patrimonial remarquable d'Antibes (Ex. AVAP), zone protégée en raison de son importance historique, architecturale et culturelle.



Figure 7: Localisation du projet par rapport aux monuments historiques

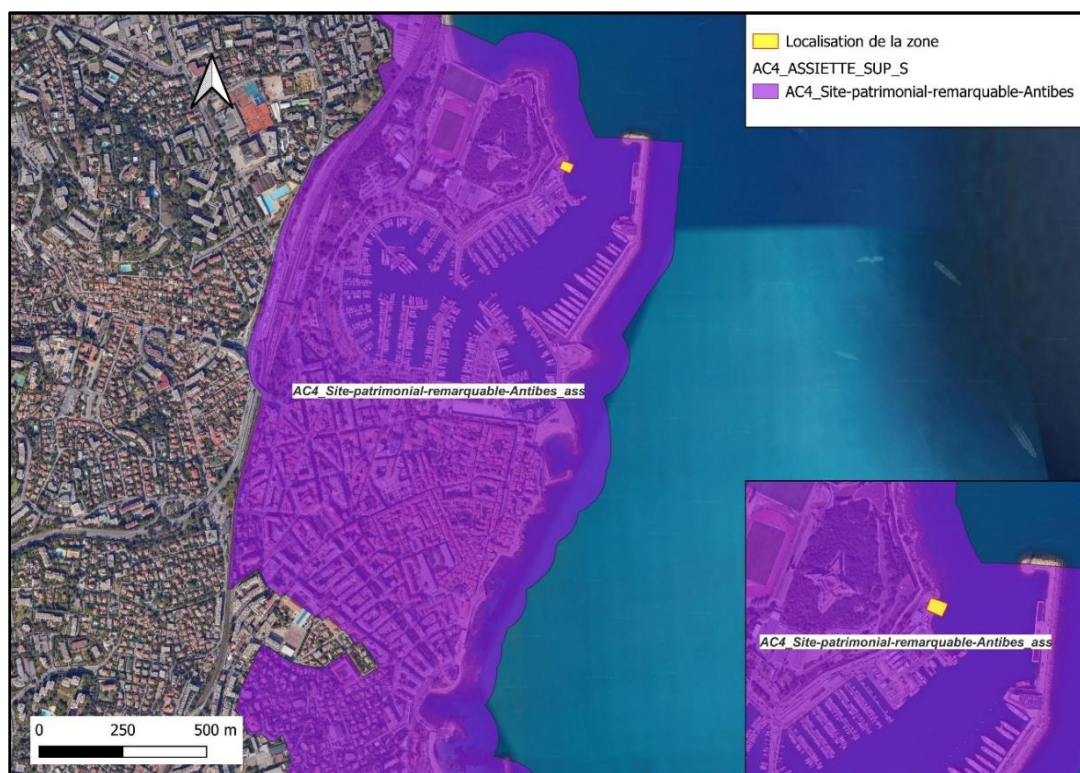


Figure 8: Localisation du projet par rapport au site patrimonial remarquable

8. Périmètres d'importance internationale

La zone du projet jouxte le sanctuaire Pélagos qui est un espace maritime de 87 500 km² faisant l'objet d'un Accord entre l'Italie, Monaco et la France pour la protection des mammifères marins.

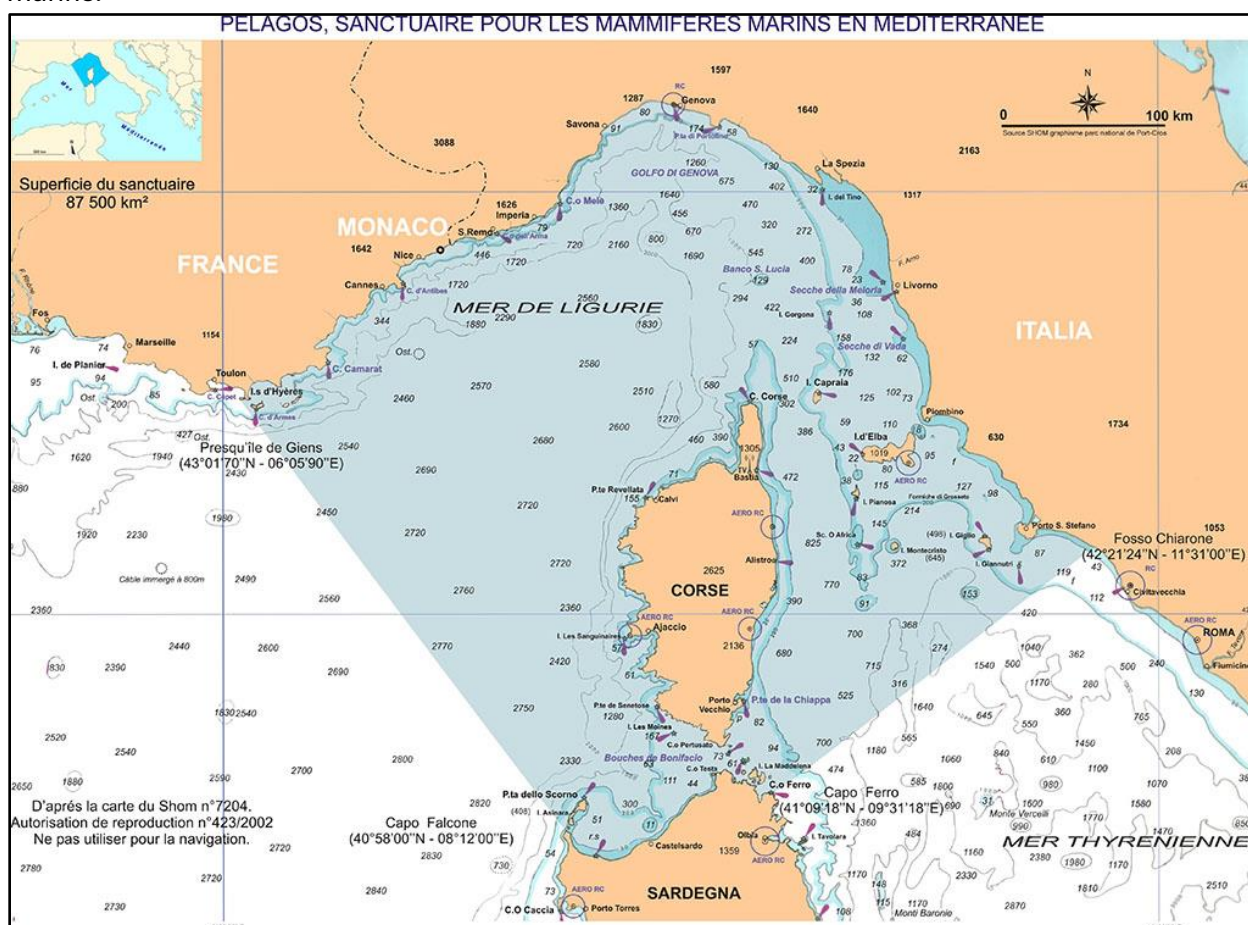


Figure 9: Sanctuaire Pelagos